

## Cazaubon : C'est l'engouement pour la section aviron du collège



Cazaubon : C'est l'engouement pour la section aviron du collège

Depuis la rentrée scolaire, tous les mardis après-midi, les élèves du collège du lac de l'Uby, qui sont inscrits en Unss section aviron, ont rendez-vous avec Christophe Marszal, entraîneur à l'Armagnac aviron club (AAC).

L'année 2016-2017 s'annonce particulièrement prometteuse avec 41 adolescents inscrits dans cette discipline sportive. Le professeur d'EPS du collège, Patrick Bartherote est satisfait de voir autant de jeunes motivés et de toutes les classes : « 10 filles et 13 garçons des classes de sixième et cinquième participent à l'aviron et 9 filles et 9 garçons des classes de quatrième et de troisième. Il est certain que dans les conditions actuelles et avec l'entraîneur Christophe Marszal, le niveau de nos rameurs et rameuses sera certainement meilleur. »

Le partenariat déjà existant depuis de nombreuses années entre le club, la mairie et le collège permettait déjà d'offrir à ces jeunes rameurs et rameuses les meilleures conditions pour évoluer et se perfectionner dans ce sport. Aujourd'hui, avec l'arrivée au club de l'entraîneur professionnel Christophe Marszal, les conditions sont encore plus favorables.

Ce nouveau partenariat entre le club d'aviron et le collège du lac de l'Uby a été élaboré avant la rentrée scolaire. En effet, Pierre Boumati, président de l'AAC avait contacté le principal du collège Patrick Warnier, et lui avait proposé de mettre à la disposition des collégiens pour les entraîner, Christophe Marszal, qui évidemment est placé sous la responsabilité pédagogique du professeur d'EPS du collège, Patrick Bartherote.

Patrick Warnier qui tient particulièrement à offrir tous les moyens possibles pour permettre à ses élèves de s'épanouir et de progresser, a immédiatement accepté cette proposition profitable pour les adolescents, et a signé une convention avec le club. Pour faciliter les déplacements et se rendre au lac, la municipalité dans sa politique en faveur des jeunes, contribue à sa façon, en mettant la navette municipale à disposition, facilitant ainsi sérieusement les déplacements des collégiens.



img\_48721.jpg